

Concours entreprises innovantes : les étudiants à l'honneur

À côté des traditionnelles catégories « création-développement » et « en émergence », ce 16^e concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes récompense pour la première fois 50 étudiants entrepreneurs. Et se rebaptise i-Lab.

TEXTE : ISABELLE BOUQUÉ



Les lauréats réunis à Paris, le 1^{er} juillet, à l'occasion de la remise des prix.



EN CHIFFRES

- **221 lauréats** pour la 16^e édition :
 - 54 en création-développement
 - 117 en émergence
 - 50 en « Tremplin entrepreneuriat étudiant »
 Pour 1 314 dossiers reçus
- **378 M € mobilisés**
- **1 564 entreprises aidées depuis 1999**
- **54 % des projets** des lauréats 2014 sont issus de la recherche publique
- **12 % des lauréats 2014 seulement** sont des femmes (18 % dans la catégorie Pépité-étudiants)

La France n'a pas créé de leader industriel depuis vingt-cinq ans, déplore la secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pis, une invention européenne comme Internet, qui est née des recherches au CERN, est aujourd'hui essentiellement exploitée par des compagnies américaines, expliquait Geneviève Fioraso, histoire de galvaniser les lauréats du concours d'aide à la création d'entreprise réunis pour la remise des prix le 1^{er} juillet au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, rue Descartes, à Paris. L'objectif du concours est de donner un coup de pouce aux jeunes créateurs d'entreprises de technologies innovantes, une sorte de label de qualité qui peut leur servir de sésame auprès de BPIFrance ou de capitaux risqués. « Ce n'est pas sa vocation, mais le concours



16^e CONCOURS NATIONAL d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes

Les 8 Grands prix, la secrétaire d'Etat et les présidents de jury.

UN SHOWROOM POUR LES ANCIENS LAURÉATS > TÉMOIGNAGE DE NANOLIKE



Geneviève Fioraso, secrétaire d'Etat, et Jean-Jacques Bois, CEO de Nanolike.

Lors de la remise des prix, un showroom avait été installé dans les jardins du ministère pour offrir une vitrine à une quinzaine d'anciens lauréats. Dont Nanolike, gagnant dans la catégorie « en émergence » en 2011. « Les 24 000 euros nous ont permis de financer une étude de marché pour prouver que notre produit avait de la pertinence sur le marché », explique Jean-Jacques Bois, CEO de cette société spécialisée dans les nanocapteurs, pour l'industrie aéronautique en particulier. Avec 8 salariés, sa start-up commercialise déjà un premier produit et poursuit la R&D. Cette année, une première levée de fonds de 100 000 euros a permis de mettre en place son outil de production. Nanolike cherche désormais à lever 1 million d'euros pour améliorer la production, renforcer la commercialisation et solidifier sa propriété industrielle. Conscient de l'importance des réseaux et de l'accompagnement, Jean-Jacques Bois est impliqué au sein de son ancienne école, l'Insa Toulouse, qui veut encourager l'entrepreneuriat chez les étudiants.

est devenu le premier fonds d'amorçage en France », reconnaît la secrétaire d'Etat. En termes de secteurs d'activités, les lauréats se rangent peu ou prou dans les dix défis sociétaux de la stratégie nationale de recherche : santé et bien-être (33 % des projets), société de l'information et de la communication (19 %), gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique (15 %)...

Partant du principe que l'innovation est une question de culture et qu'il faut inculquer l'envie d'entreprendre au plus tôt, le gouvernement vient de labelliser vingt-neuf Pépites (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) et créé le statut « étudiant-entrepreneur » qui sera mis en place à la rentrée 2014. Il était donc logique d'intégrer d'ores et déjà les étudiants créateurs d'entreprise à ce concours emblé-

matique. Geneviève Fioraso a d'ailleurs cité une étude indiquant que 35 % des étudiants ont envie de créer une entreprise, mais que 3 % seulement passent à l'acte.

Parmi les trois projets grands prix « Pépité - Tremplin entrepreneuriat étudiants » mis en avant, une canne connectée pour aveugles (Handisco à Nancy), une épicerie 0 % emballage (La Recharge, à Bordeaux) et une application de réalité virtuelle pour le monde de l'immobilier (Rhinov, à Poitiers). Pour ce qui est des 47 autres projets, la variété est grande, de la vente de lunettes imprimées en 3D à un robot compagnon pour les enfants handicapés ou l'optimisation de flottes de véhicules.

Comme l'a souligné la ministre, les innovations d'usage paraissent plus nombreuses dans cette catégorie. Les femmes créatrices sont également mieux repré-

sentées parmi ces jeunes lauréats.

Dans la catégorie « création-développement », le concours a désigné cette année cinq grands prix.

- **Phost'in** développe depuis dix ans une nouvelle classe de candidats médicaments anti-cancéreux qui visent la glycosylation des cellules tumorales pour le traitement de cancers rares et orphelins.

- **Dataiku** propose « Data Science Studio », une plate-forme logicielle pour traiter les big data plus simplement.

- **Demand Side Instruments** a conçu une vanne intelligente et connectée qui utilise les ondes radio FM pour rationaliser l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.

- **Rheawave** a « recyclé » une technologie d'ondes acoustiques, initialement développée pour le diagnostic de l'ostéoporose, pour servir les besoins de l'industrie manufacturière en permettant de mesurer, sans contact, les produits physiques de denrées comme les yaourts.

- **EnerBee**, enfin, évolue dans le monde des capteurs autonomes sans fil et sans pile, ciblant pour commencer le marché des compteurs eau et gaz intelligents.

> PRÉSIDENT(E)S DES JURYS

Le jury national du concours, composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, était présidé cette année par Anne-Charlotte Fredenucci. Elle dirige le groupe Deroure, une société de 500 personnes qui accompagne ses clients dans le développement et la réalisation de projets innovants et qui « injecte » régulièrement de l'innovation dans ces activités. A la présidence du jury national Pépité, on trouvait un ancien lauréat du concours 2002 : Bertin Nahum est le président fondateur de la société Medtech, « société européenne de l'année 2013 » en robotique chirurgicale.